



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Modernisation des RN85 et RD1075 entre Grenoble et Sisteron



# Sommaire

1. Plan de situation .....	3
2. Contexte territorial et enjeux socio-économiques .....	3
3. Description de l'opération .....	4
4. Objectifs.....	4
5. Programme d'aménagements.....	4
6. Principales étapes de l'opération .....	5
7. Volet financier .....	6

# 1. Plan de situation

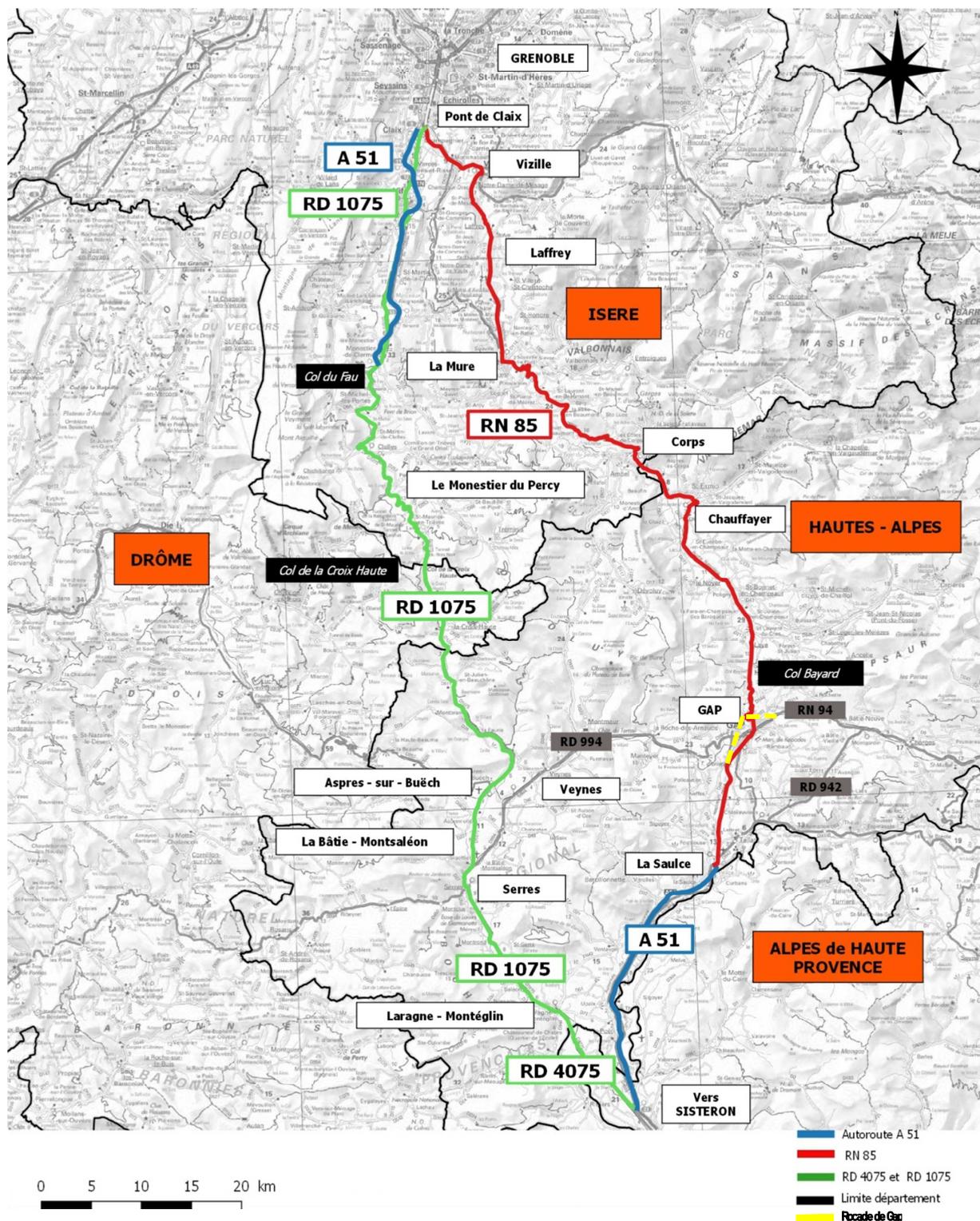


Figure 1: RN85 entre La Saulce et Pont de Claix & RD1075 de Sisteron au Col du Fau

Source : CEREMA

## 2. Contexte territorial et enjeux socio-économiques

La RN85 et la RD1075 (ex-RN75) assurent la liaison entre les métropoles d'Aix-Marseille et de Grenoble d'une part et le sud des Alpes d'autre part, tout en désenclavant les Hautes-Alpes et le sud de l'Isère.

La commission Mobilité 21 a classé le projet A51 Gap-Grenoble dans la catégorie des projets à « horizons plus lointains » (après 2050). Ce projet visait à permettre une meilleure desserte routière à partir du nord des Hautes-Alpes, mais aussi d'assurer une continuité autoroutière permettant de créer un itinéraire autoroutier alternatif à celui de la vallée du Rhône pour les déplacements longue distance nord-sud.

La commission a relevé que *"ce projet très controversé soulevait de nombreuses difficultés au plan technique, environnemental et financement ; et dans ce contexte, préconise pour améliorer les conditions de desserte par le nord du Gapençais et du Briançonnais une solution reposant sur une modernisation de la RN85 afin d'en fiabiliser les temps de parcours, en incluant dans les travaux d'amélioration l'ancienne RN75."*

Cette solution fait l'objet de la commande ministérielle des études d'opportunités d'itinéraire du 5 mai 2015 aux Préfets des Régions PACA et Rhône-Alpes. Elle précise que les études s'attacheront à traiter en priorité les enjeux de sécurité routière, de fluidité et de réduction des nuisances pour les usagers et les riverains.

## 3. Description de l'opération

L'Unité Maîtrise d'Ouvrage de la DREAL PACA est en charge des différents projets routiers de l'État en région PACA. La commande ministérielle du 5 mai 2015 a désigné deux maîtres d'ouvrage : la DREAL PACA qui assure, avec la collaboration de la DREAL ARA, le pilotage global de l'opération et la concertation avec les élus des collectivités territoriales concernées.

Une étude d'opportunité d'itinéraire a été réalisée sur l'ensemble des deux axes, RN85 et RD1075, dans le but d'améliorer leur sécurité et leur fluidité et de réduire leurs nuisances pour les usagers et riverains. Le travail réalisé a permis d'identifier des opérations susceptibles de composer un scénario d'aménagement des deux axes et de prioriser les aménagements dans un cadre financièrement soutenable pour l'État et les collectivités concernées.

## 4. Objectifs

Une feuille de route fixant 3 objectifs a été établie.

**Objectif 1 :** conforter la robustesse et l'efficacité (à long terme et en période hivernale et estivale) au bénéfice du développement économique et touristique en réduisant en particulier le risque géotechnique, voire la vulnérabilité aux risques industriels sur la RN85 en améliorant l'accessibilité du territoire sur la RD1075 et les conditions d'exploitation et la complémentarité des deux axes.

**Objectif 2 :** améliorer la sécurité, le cadre de vie et la qualité du niveau de service, au bénéfice de la population, des usagers et des touristes en réduisant en particulier le risque d'accidents de manière plus soutenue que l'évolution nationale, en favorisant le report modal des transports collectifs ou du co-voiturage, notamment sur la RN85, en améliorant la qualité de service des itinéraires au travers de l'aménagement d'aires et enfin en réduisant les nuisances sonores et la contribution à la pollution atmosphérique.

**Objectif 3 :** renforcer pour la RN85 l'insertion environnementale et paysagère dans un souci d'attractivité touristique des territoires traversés et de respect de l'environnement, au travers :

- de la déclinaison d'une politique paysagère cohérente à l'échelle des 2 axes,
- de la lutte contre la pollution (chronique ou accidentelle) des masses d'eau,
- de la protection du milieu naturel et du patrimoine des territoires traversés et la restauration des continuités

écologiques, en adéquation avec les schémas régionaux de cohérence écologique.

## 5. Programme d'aménagements

Les propositions d'aménagements issues des études et des échanges avec les collectivités ont permis de construire un programme répondant aux objectifs de la feuille de route. Il se décline pour chacun des axes et des départements de la manière suivante :

### **RD1075 : plus sûre et plus fiable pour le transit entre le Nord et le sud des Alpes.**

#### **Dans les Hautes-Alpes :**

- Réduire le risque d'accident et fiabiliser les temps de parcours (sécurisation de traversées d'agglomération, créneaux de dépassement, dénivellations de passages à niveau, aménagement des berges du Buech)
- Une déviation pour supprimer les congestions à Laragne

#### **En Isère :**

- Améliorer la sécurité par l'aménagement de carrefours et créneaux de dépassements

#### **Dans les Alpes-de-Haute-Provence :**

- Améliorer la sécurité, notamment pour les passages à niveau

#### **Dans la Drôme :**

- Améliorer la sécurité, notamment par l'élargissement de plateformes et l'aménagement de carrefours

### **RN85 : valorisée et privilégiée pour le trafic d'échanges entre Gap et Grenoble.**

#### **Dans les Hautes-Alpes :**

- Traitement des risques géotechniques, notamment glissements de terrain
- Travaux de reconstruction d'ouvrages
- Traitement des obstacles latéraux
- Sécurisation de carrefours

#### **En Isère :**

- Traitement des risques géotechniques, notamment glissements de terrain
- Favoriser le report modal par la création de voies bus et pistes cyclables
- Réduire le risque d'accident au droit des Lacs Pétichet et Pierre-Châtel

#### **Un complément d'étude a été réalisé afin d'être en mesure :**

- **de décliner une politique de valorisation paysagère globale et cohérente sur la RN85 ;**
- **de prévoir un programme de gestion du risque géotechnique sur la RN 85 ;**
- **de prévoir une stratégie de traitement des passages à niveau sur la RD 1075**
- **de sécuriser les carrefours à l'intersection de la RN85 avec les RD14 et RD88.**

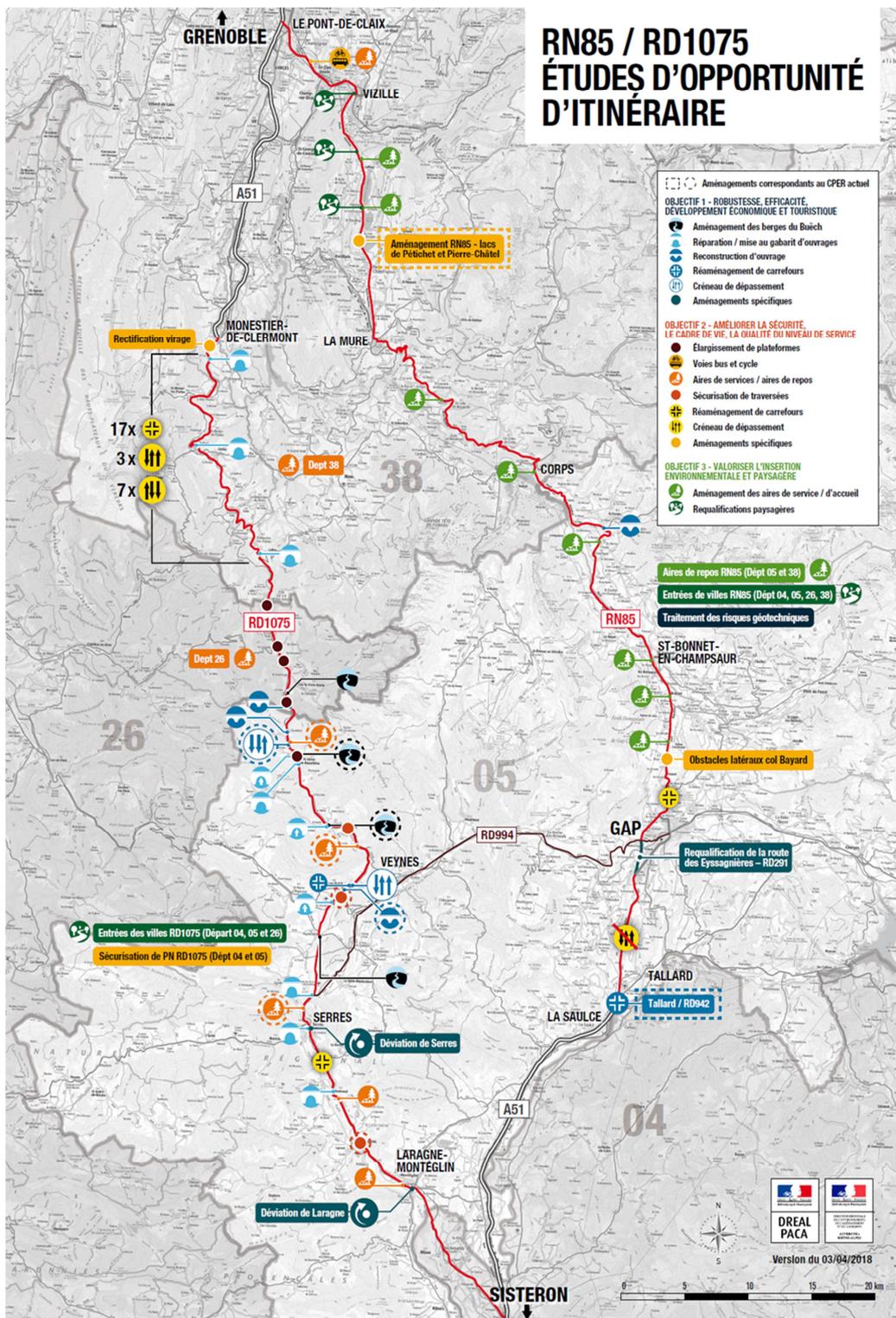


Figure 2: Programme des aménagements validés par le comité de financeurs

## 6. Principales étapes de l'opération

**2017** : Partage du diagnostic avec les collectivités territoriales : Régions PACA et ARA, départements (04, 05, 26 et 38) et EPCI, puis définition du programme d'aménagements.

**2018** : Validation du programme d'aménagements par le comité des financeurs : Régions PACA et ARA et départements (05 et 38).

**2019** : Approfondissement des études d'opportunité : stratégie de gestion des risques naturels (géotechniques et avalanches et laves torrentielles), sécurisation des passages à niveau ainsi que des carrefours de la RN85 avec les RD14 et RD88, valorisation paysagère de l'itinéraire (organisation de trois séries d'ateliers participatifs avec les collectivités et d'un comité technique).

**2021** : Validation du complément d'étude d'opportunité d'itinéraire par la Direction des Infrastructures de Transport (DIT)

## 7. Volet financier

Une partie des aménagements est financée dans le cadre des CPER des régions PACA et Aura:

- 12 M€ sur la RD1075, dans les Hautes-Alpes (Etat : 60%, Région: 20%, Département: 20%).
- 6 M€ sur la RN85, dans les Hautes-Alpes, (Etat : 39%, Région : 34%, Département : 27%)
- 8,7 M€ sur la RN85, en Isère (Etat : 100%)

Sur cette période, le département de l'Isère a financé (100%) un important programme de sécurisation de la D1075.

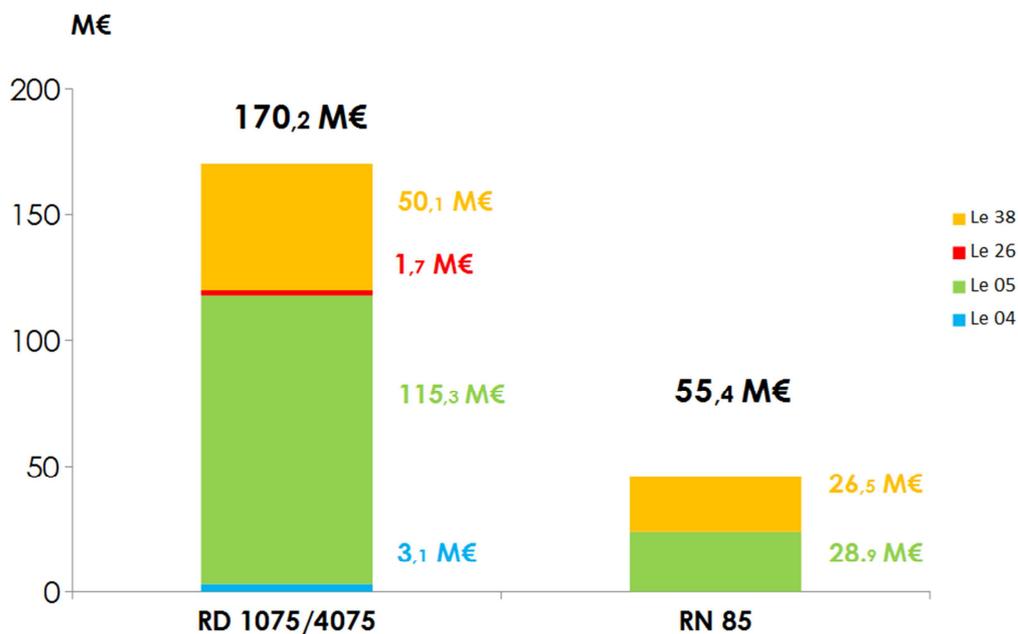
L'Etat (directions interdépartementales des routes) porte des opérations complémentaires de sécurisation et d'amélioration du patrimoine.

Les financements pour poursuivre ce programme à partir de 2023, seront définis dans le cadre de la prochaine période de contractualisation.

## Montant du scénario partagé par département et par axe

Montant total pour les 2 axes : **225,6 M€**

Répartition du coût : **25% RN 85** et **75% RD 1075**



MODERNISATION  
RN 85 & RD 1075

### Répartition des coûts par type d'aménagement

